



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 27 novembre 2023**  
Espace Anna Marly – 19 heures

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation du/de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2023,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
- Délibérations :

**Rapporteur.e.s :**

<b>2023-432</b>	<b>SOLIDARITES</b> Inondation – Soutien aux communes sinistrées. Projet remis sur table.	F. RIVIERE DA SILVA
<b>2023-433</b>	<b>AMENAGEMENT</b> Convention cadre de réservation des logements locatifs sociaux avec les bailleurs sociaux Valloire Habitat, Logem Loiret, CDC Habitat, Pierre & Lumières, France Loire, Les Résidences de l'Orléanais, Immobilière Val de Loire pour l'année 2024.	M. VILLARET
<b>2023-434</b>	Aliénation d'une parcelle 9 impasse des Glycines.	P. LAVAL
<b>2023-435</b>	Aliénation d'une parcelle 7 impasse des Glycines.	
<b>2023-436</b>	Commerce – Ouvertures dominicales accordées au titre de l'année 2024.	
<b>2023-437</b>	<b>FINANCES</b> Débat d'Orientations Budgétaires 2024.	F. RIVIERE DA SILVA
<b>2023-438</b>	<b>AFFAIRES GENERALES</b> Subvention exceptionnelle à La Fabrique Opéra Val de Loire.	A. LE BIHAN
<b>2023-439</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Modification du tableau des effectifs permanents.	F. RIVIERE DA SILVA
<b>2023-440</b>	Mise à jour des conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement professionnel.	

- Questions diverses.

**RAPPEL**

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le procès-verbal d'une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Maire **avant le 23 novembre 2023 – 12 heures.**